

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du 26 septembre 2023

Date de la convocation : 21/06/2023	Le 26 septembre 2023 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de St Georges les Bains s'est réuni, en la Maison Communale, en séance publique ordinaire, sous la Présidence de Mme Geneviève PEYRARD, Maire.
Nombre de Conseillers En exercice : 19	<u>Etaient présents</u> : Mme Geneviève PEYRARD, Mme Lise ALIBERT, M. Patrice LYONNAIS, Mme Clémence MATHIEU, M. Georges ANTERION, M. Olivier BEYLON, M. Éric DREVETON, Mme Barbara DEMAS, M. Florent CLERGET, Mme Céline SANIEL, M. Bernard BERGER, Mme Sandrine ROCH, M. Sébastien SICOIT, M. Thibault GINOUX, Mme Sandrine LALLEMAND
Nombre de membres Présents : 15	<u>Représentés par pouvoir</u> :
Absent ayant donné pouvoir : 2	M. Olivier MONTIEL à Mme Geneviève PEYRARD
Absents excusés : 2	Mme Noémie MONTAGNON à M. Bernard BERGER
Nombre de votants : 17	<u>Absents excusés</u> :
Quorum : 10	Mme Cécile TABARIN, Mme Enola RICHEROT
	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Thibault GINOUX

DE-2023-036 ► ENSEIGNEMENT / Tarification de la cantine scolaire au 1^{er} novembre 2024

Madame Lise ALIBERT, au Maire, informe les élus que la commune a reçu un courrier de SHCB, dans lequel le prestataire de restauration scolaire fait part de difficultés à maintenir la réalisation des repas aux tarifs 2022/2023, au vu de l'extrême inflation subie. Pour faire face à cette situation, le prestataire a demandé une revalorisation tarifaire de 15,23% des repas livrés à la cantine scolaire, à partir du 1^{er} septembre 2023. Le prix du repas enfant était de 3,84€ et est désormais de 4,43€.

Au regard de cette augmentation, Madame Lise ALIBERT, adjointe au Maire, propose de réviser les tarifs de la restauration scolaire à partir du 1^{er} novembre 2023 (la dernière revalorisation date de 2021). Il est proposé la tarification suivante :

PRECEDENTS		NOUVEAUX	
Modulation	Tarifs	Modulation	Tarifs
Repas enfant QF 800 et >	4.00€	Repas enfant QF 800 et >	4.50€
Repas enfant QF de 501 à 799	3.80€	Repas enfant QF de 501 à 799	4.30€
Repas enfant QF < 500	3.50€	Repas enfant QF < 500	4.00€
Repas enfant hors-délai	6.00€	Repas enfant hors-délai	6.50€
Panier-repas	1.60€	Panier-repas	2.00€
Repas adulte	6.00€	Repas adulte	6.50€

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Article 1 : fixe la modulation tarifaire et les tarifs de repas applicables au 1^{er} novembre 2023 comme suit :

Modulation	Tarifs
Repas enfant QF 800 et >	4.50€
Repas enfant QF de 501 à 799	4.30€
Repas enfant QF < 500	4.00€
Repas enfant hors-délai	6.50€
Panier-repas	2.00€
Repas adulte	6.50€

Délibération :	Adoptée à la majorité	Noms
Pour :	13	
Contre :	2	S. SICOIT ; S. ROCH
Abstention :	2	B. BERGER + pouvoir

Fait et délibéré à Saint Georges Les Bains, le jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,

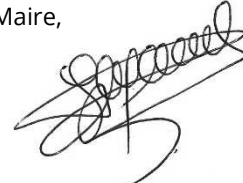


Thibault GINOUX.



Pour extrait conforme

La Maire,



Geneviève PEYRARD.